

tenue sous la présidence de Madame GHISU-DEPARIS, assisté(e)
de Monsieur SIEBERT et Madame GRANDJEAN, Conseillers
En présence de Monsieur GOTTLIEB, Rapporteur public
Madame VARLET, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2503185	RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN
Titre de l'affaire	Recours contre une décision concernant un droit de préemption urbain d'une parcelle à Crévic (fond)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	CABINET D'AVOCATS AUDIT CONSEIL DEFENSE
	Madame	CABINET D'AVOCATS AUDIT CONSEIL DEFENSE
Défendeur	COMMUNE DE CREVIC	Maître TADIC Christine (Cour)
02)	DOSSIER N° 2400164	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas SIEBERT
Titre de l'affaire	Demande d'indemnisation suite à préjudice subi concernant le non-respect d'une promesse d'embauche	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SELARL RICHARD & LEHMANN
Défendeur	COMMUNE DE VANDOEUVRE-LES-NANCY	CL AVOCATS
	SOCIETE PARIS NORD ASSURANCES SERVICES	
	SOCIETE D'ASSURANCES AREAS DOMMAGES	

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2401284	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas SIEBERT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Demande indemnitaire : demande de réparation des préjudices subis à la suite d'un accident survenu le 15/08/2021 sur la base se loisirs des lacs de Pierre Percée

Nom des parties

Demandeur Madame

Intervenant CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ALSACE DU NORD

Défendeur SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES LACS DE
PIERRE-PERCEE ET DE LA PLAINE

Représentants des parties

SELARL LEONEM (Cour)

M. LE DIRECTEUR

CABINET HENRI ABECASSIS

Arrêté le 16/02/2026

La présidente du tribunal